

2^{de} professionnelle agricole Élevage canin et Félin
Académie de Poitiers - Rentrée 2023

Information générale

L'établissement d'accueil

Lycée professionnel agricole Jean-Marie Bouloux – Rue du Château Ringuet – 86500 MONTMORILLON
Contact : 05-49-91-03-97 – Site : <https://www.formations-agrinature.com/>

Objectifs et contenu de la formation

- Les cours sont prévus du lundi 9h40 au vendredi 15h30.
- Accueil à l'internat le dimanche soir à partir de 21h00.
- **Journées portes ouvertes :**
 - le samedi 28 janvier de 9h à 13h (uniquement sur Rdv)
 - le samedi 4 mars de 9h à 17h (uniquement sur Rdv)
 - le mercredi 10 mai (accueil libre)

Horaires hebdomadaires environ 30 heures :

- Enseignements généraux (langues, sciences...)
- Enseignements professionnels (travaux pratiques, visites d'élevage et éducation canine...)

Stages :

- 18 à 22 semaines de stage professionnel dans une entreprise canin félin réparties sur les 3 années de formation
- Possibilité de stage à l'étranger au mois de juin de l'année de 1^{re} Bac Pro

Examens :

- Bac Pro : 50% en contrôle continu et 50% en épreuve terminale (écrites et orale)

Capacité d'accueil en Seconde : 16 places pour environ 150 demandes.

Pour plus d'information, contacter l'établissement d'accueil et consulter la [fiche dédiée](#) le site Onisep.fr

Procédure de candidature

La candidature relève du responsable légal du candidat.

- Le recrutement pour l'entrée en seconde professionnelle **élevage canin et félin** est national.
- Les élèves sont recrutés en tenant compte, entre autre, de leur motivation rapportée aux caractéristiques du diplôme.
- **Aptitudes particulières demandées** : résistance physique, habileté, patience, ténacité, sens de l'observation, maîtrise de soi, organisation, sociabilité, sens de la commercialisation.
- **Contre-indications médicales** (à titre indicatif et sous réserve d'un avis médical circonstancié).
- Pas d'impotence des membres, même partielle. Pas de cardiopathie, faiblesse musculaire importante. Certificat médical (+ vaccin BCG - DT polio).

2^{de} professionnelle agricole Élevage canin et Félin **Académie de Poitiers - Rentrée 2023**

1. Démarches du candidat

- Retirer un dossier de motivation au LPA lors des journées portes ouvertes notamment.
- Le dossier de motivation est à retourner au plus tard le **5 avril 2023**.
- Suite à l'étude des dossiers par l'équipe pédagogique du lycée, certains candidats seront convoqués à un entretien de motivation **en mai/juin 2023 (Une convocation leur sera envoyée)**.

L'objectif de l'entretien est d'une part, d'assurer aux élèves et aux familles une **information** sur le secteur professionnel, il permet à l'élève de confirmer son choix d'orientation dans cette formation et d'autre part, de permettre aux familles d'intégrer les contraintes liées à la section et de permettre aux équipes éducatives d'appréhender les motivations du candidat et sa connaissance des exigences du métier.

2. Saisie de la demande

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée¹ il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **service en ligne affectation**, disponible dans le portail des « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée**, avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat.

Il est **fortement recommandé** aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.

3. Décision

- **La décision d'affectation** en 2^{de} professionnelle agricole « élevage canin et félin » est prononcée par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, à l'issue **d'une commission départementale d'affectation**.
- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation **fin juin 2023** sur le **service en ligne Affectation**.
- Ils procèdent ensuite à la télé inscription (disponible dans le portail Scolarité Services), qui ne remplace pas l'inscription
- Ils reçoivent par courrier la notification d'affectation.
- Ils doivent ensuite procéder à l'inscription dans l'établissement début juillet., aux dates communiquées par celui-ci.

¹ (AFFectation des ÉLèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3^e.